Bulletin municipal de
47
MOIRAX
mars 2022
Trimestriel n°80

La Saint-Patrick dans une salle des fêtes relookée

Des toilettes publiques accessibles et spacieuses

Un village fleuri dans ses moindres recoins

Citoyennades, la convialité avant tout

Citoyennades

Trois nouvelles éditions

p 5

Elagage

Elaguer sous les lignes électriques

p 10 et p 11

Moirax d'Antan

L'histoire du Tinal

p 13

Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire et l'Etat civil
Page 3 à 9 La municipalité dans l'action
Page 10 à 11 Dossier du trimestre
Page 12 Tranches de vie moiracaise
Page 13 Moirax d'Antan
Page 14 à 18 La vie des Associations
Page 19 La parole aux élus
Page 20 Agenda printemps 2022

Pour nous contacter

Mairie

mairie@moirax.fr
Téléphone mairie : 05.53.87.03.69

Les horaires

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h
Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Agence postale

Idem Mairie sauf fermeture le mercredi après-midi

Le mot du Maire

Chères Moiracaises et chers Moiracais,

La Russie de Poutine en agressant et portant la guerre en Ukraine rappelle les heures les plus noires du XX^{ème} siècle rompant une paix chèrement acquise. La solidarité vis-à-vis du peuple ukrainien s'est manifestée sur notre commune, une famille a été accueillie, quatre logements proposés et de nombreux gestes de solidarité répondent à cette violence.
Nous devons rester attentifs et poursuivre dans le temps ce soutien au peuple ukrainien.

L'épidémie de Covid desserre doucement son étreinte et permet de reprendre une vie normale que les associations de la commune animent culturellement, sportivement et ludiquement retissant les liens trop longtemps rompus.
La Cigale grâce à l'engagement de Natacha LEROSEY et Pascal VARLET succédant à Patricia DARNAUD, offrira de nouveau un accueil chaleureux sur la place du village permettant ainsi de profiter des nouveaux aménagements.

Les premières réponses positives à nos demandes de subvention nous permettent d'envisager en 2022 la réalisation des équipements de loisirs pour les jeunes. La piste cyclable entre Moirax et Le Passage d'Agen, conformément à notre programme municipal, reste conditionnée à des demandes toujours en cours d'examen.

L'élaboration du budget 2022 nous permettra de faire les choix compatibles avec nos moyens. Je remercie vivement mon équipe et notamment mes adjoints, qui par leur investissement quotidien facilitent le bon fonctionnement de la commune et préparent les dossiers de demande d'aides, sans lesquelles nous ne pourrions pas développer nos projets.

Deux scrutins électoraux, présidentielles et législatives sont programmés prochainement, je formule le vœu que la commune de Moirax se distingue par sa forte participation nécessaire à une démocratie vivante.

Bien à vous.

Henri TANDONNET maire de Moirax

État civil : 15 décembre au 15 mars

Naissance

Victor GUERNINE le 18 mars 2022

Mariage

Sébastien TENCHENI et **Noémie LEURQUIN** le 5 mars 2022

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2021

1. Décisions du Maire du 3ème trimestre 2021

2. Finances locales - Approbation d'une convention financière avec l'Agglo d'Agen - **En contrepartie du versement d'une subvention au titre de site majeur du patrimoine, la commune s'engage à finir les travaux du cœur de village d'ici la fin 2022, à poursuivre au-delà et rechercher tous les financements pour la concrétisation du projet. Vote à l'unanimité pour approuver cette convention.**

3. Approbation d'un bail commercial avec Madame Claire DIEUZAIDE - **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer à Mme Claire DIEUZAIDE, artisan coiffeur, l'ancien local de l'agence postale, de fixer le loyer à 380 € par mois et d'accepter le bail commercial.**

4. Approbation d'un bail commercial avec l'EURL Natacha LEROSEY et résiliation du bail avec Mme Patricia SCHMOUTZ - **Décision à l'unanimité de louer à l'EURL Natacha LEROSEY, « La Cigale » pour qu'elle y exploite un restaurant, café, salon de thé et épicerie sous la même enseigne. Puis d'accepter le bail commercial et de résilier l'ancien bail.**

5. Rétrocession par l'EPFL Agen Garonne de l'ancien Prieuré à la commune de Moirax - **La dernière échéance du portage foncier conclu en 2016 pour l'acquisition du Prieuré ayant été versée le mois dernier à l'EPFL, il s'agit à présent de récupérer la propriété dans son intégralité. Vote à l'unanimité pour que cette rétrocession ait lieu sans délai.**

6. Acquisition foncière – Achat de terrains en bord de Garonne à la SCI Californie – Demande de portage foncier à l'EPFL Agen Garonne - **En 2006, la commune avait acquis plus de 4 ha de terrain en bordure de Garonne afin de préserver ce site magnifique qui constitue la ripisylve du fleuve, et est classé au réseau Natura 2000. De nouveaux terrains ont été mis en vente en bordure de Garonne d'une superficie de 3 ha au prix de 15 000€. Vote à l'unanimité pour cette acquisition.**

7. Habitat – Adhésion et participation au Programme d'Intérêt Général –PIG – de l'Agglomération d'Agen - **Ce PIG a été déployé pour favoriser l'amélioration de l'habitat. Il permet d'accompagner les propriétaires occupants modestes dans leur projet de rénovation. Vote à l'unanimité pour l'adhésion et la participation financière au PIG et pour l'intégration de la commune de Marmont-Pachas dans le périmètre.**

8. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un logiciel « atelier fiscal » avec l'Agglomération d'Agen pour 2021 - **Vote à l'unanimité pour renouveler la convention.**

9. Ressources humaines – Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) - **Vote à l'unanimité pour instituer des IHTS au profit des agents fonctionnaires et contractuels de droit publics pour les emplois à l'école, au centre de loisirs et services techniques.**

10. Association Moirax céramique - Convention de mise à disposition d'un local Moirax Céramique - **Vote à l'unanimité pour approuver la convention de mise à disposition d'une salle au 1er étage du Prieuré.**

11. Association Moirax tourisme - Convention de mise à disposition d'un local Moirax Tourisme - **Vote à l'unanimité pour approuver la convention de mise à disposition d'une salle au 1er étage du Prieuré.**

12. Association– Attribution d'une subvention à Moirax céramique - **Vote à l'unanimité pour attribuer une subvention de fonctionnement de 150 € à l'association Moirax céramique crée en 2020, au titre de l'année 2021.**

13. Désignation représentants communaux :

a. – Désignation d'un délégué suppléant à la commission GEMAPI : **vote à l'unanimité pour la désignation de Nathalie EVEILLARD en tant que déléguée suppléante à la commission permanente de l'Agglomération d'Agen « eau, assainissement et GEMAPI ».**

b. - Election d'un délégué titulaire au SIVU chenil fourrière : **Daniel BARBIERO est élu à l'unanimité pour représenter la commune au SIVU chenil fourrière de Lot-et-Garonne.**

c. – Désignation d'un correspondant à la CLI de Golfech : **vote à l 'unanimité pour désigner :**

Madame Frédérique DURAND, déléguée titulaire à la CLI du CNPE de Golfech.

- Monsieur Daniel MURIEL délégué suppléant à la CLI du CNPE de Golfech.

Erratum...

Dans le précédent bulletin, une erreur s'est glissée dans l'article : Claire ouvre son salon de coiffure (page 18). L'adresse Email est la suivante :

claire.dieuzaide@gmail.com
Tel : 07 88 10 28 40

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 29 décembre 2021

1. Ecole – Choix du rythme scolaire pour la prochaine rentrée 2022-2023 - **Le Conseil Municipal, à la majorité (11 conseillers pour la semaine de 4 jours et 4 conseillers pour la semaine de 4,5 jours) donne un avis favorable à l'instauration de la semaine dérogatoire de 4 jours à compter de la prochaine rentrée scolaire 2022-2023. Ce choix sera communiqué à l'inspecteur d'académie qui décidera du rythme scolaire à mettre en place.**
2. Centre de loisirs intercommunal – Transfert de compétence à la commune : fixation des tarifs applicables à compter du 1er janvier 2022, approbation d'une convention de délégation temporaire de la compétence enfance jeunesse (gestion ALSH) et acceptation du transfert de la compétence. - **Vote à l'unanimité pour ces trois points.**
3. Délibération de principe – ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) - **Vote à l'unanimité pour adhérer à l'opération de revitalisation territoriale (O.R.T) menée par l'Agglomération d'Agen et signer la convention formalisant cette intégration de la commune à l'ORT.**
4. Finances locales – Approbation du plan de financement pour la réalisation de la piste cyclable Moirax – Le Passage - **Vote à l'unanimité pour engager les travaux, approuver le plan de financement, solliciter les subventions auprès des différents financeurs et proposer à la commune du Passage de déléguer à la commune de Moirax la maitrise d'ouvrage unique de cette opération.**
5. Finances locales – Demandes de subvention pour la réalisation d'un city-park et d'une aire de jeux pour les tout petits et les enfants - **Vote à l'unanimité pour engager les travaux sur le plateau des sports, approuver le plan de financement et solliciter les subventions auprès de l'Agglo d'Agen et de l'Etat au titre de la DETR 2022.**
6. Finances locales – Demandes de subvention pour l'installation d'une bâche incendie – secteur Latapie – Lamanguette - **Vote à l'unanimité pour engager les travaux et les achats nécessaires à la réalisation de la défense extérieure contre l'incendie, accepter la cession du foncier nécessaire et solliciter les subventions (DETR et FST).**
7. Finances locales – Demandes d'une subvention pour la restauration de mobilier à l'église - **Vote à l'unanimité pour engager en 2022 les travaux de restauration de trois objets d'art et solliciter les subventions (DRAC, département et Fondation du patrimoine).**
8. Finances locales – Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement en 2022 - **Vote à l'unanimité pour autoriser, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2022, M le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, hors restes-à-réaliser et non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.**
9. Finances locales – Délibération cadre FCTVA - **Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la liste des biens « meubles » proposée, et de fixer à 200 € le seuil en dessous duquel on ne pourra pas imputer les biens en section d'investissement.**
10. Projet piste cyclable – Acquisition d'une bande de terrain à l'indivision Carrié - **Vote à l'unanimité pour faire l'acquisition auprès de l'indivision Carrié d'une bande de terrain de 750 m² pour pouvoir élargir l'assiette de la piste cyclable, accepter le prix de 1 845 € pour cette acquisition, rétrocéder 10 m² à l'indivision Carrié au prix de 24.60 € et la prise en charge par la commune des frais de notaire et de géomètre.**
11. Aide sociale - Approbation d'une convention Pass'eau avec l'Agglomération d'Agen - **Vote à l'unanimité pour approuver la convention Pass'eau : dispositif d'aide financière aux personnes ayant des difficultés à payer leurs factures d'eau potable et/ou d'assainissement.**

Elections présidentielles à Moirax :

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril, dans la salle des associations, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, en empruntant la rue du Cul de Sac.

Les conseillers municipaux et adjoints qui tiendront les permanences de 8 h à 18 h devront être vaccinés. Les électeurs pourront porter le masque, s'ils le désirent et disposeront de gel hydroalcoolique avant d'accomplir leur devoir électoral.

N'oubliez pas votre nouvelle carte d'électeur que vous allez recevoir avant le scrutin, et pensez à la signer. Munissez vous d'une pièce d'identité, elle est obligatoire. **Des procurations sont possibles.**

Maintenant un peu d'histoire électorale présidentielle : Qu'elle a été le vote des moiracais au second tour des présidentielles depuis 2002 ? Suit-il le vote national ? Voici les faits, grâce aux investigations de notre historienne locale Mariette SEMELIN.

A l'exception des élections de 2012, Moirax a choisi comme le reste de la France. Voici les résultats des précédents scrutins :

Année	Inscrits	Votants		
2002	776	691	**J.CHIRAC**	483
			J M. LE PEN	167
2007	883	814	**N.SARKOZY**	444
			S. ROYAL	325
2012	902	806	**F.HOLLANDE**	353
			N.SARKOZY	394
2017	960	817	**E.MACRON**	426
			M.LE PEN	296

Trois citoyennades entre jardinage et maçonnerie

Les citoyennades s'égrènent tous les mois et le travail ne manque pas !

Le 8 janvier malgré les frimas, ils étaient une douzaine à brûler les calories emmagasinées pendant les fêtes.

Dans le verger, l'équipe citoyenne s'affairait autour d'Henri TANDONNET et Patrick LHOMME et une nouvelle recrue, Gilles DARMORIS, à tailler des pruniers et pommiers avec

cisailles et tronçonneuses.

Un autre groupe, emmené par

bornes en pierre (offertes par Henri TANDONNET) à l'entrée nord du village, afin de dissuader quelques automobilistes peu scrupuleux, de rouler sur les chemins piétonnier.

Le 5 février, c'était la taille de la grande glycine à l'entrée du jardin du cloître. La taille fut sévère mais nécessaire. Autour de la rue du Couvent, Patricia WISNIEWSKI, Jacques DESCRIMES et Philippe LESPINET se sont affairés à désherber les frontages tandis que les bâtisseurs continuaient

Daniel MURIEL et Yves BAILLY a entamé la réfection de l'appentis situé près de la bibliothèque.

D'autres enfin, autour de Philippe GALAN ont posé des

la construction du pignon sud de l'appentis.

Le 5 mars, les travaux de maçonneries se sont poursuivis. Les travailleurs du samedi matin, en

bleu de travail, ont croisé deux jeunes endimanchés sortant de la salle des Moines qui venaient de se marier. Le marié n'était pas un inconnu : Sébastien TENCHENI, le fils de la première adjointe a tenu à poser avec Noémie, sa ravissante épouse et les « citoyenneurs ».

Côté jardinage, plusieurs arbres fruitiers ont été plantés dans le parc, dont des figuiers de diverses variétés, donnés par Henri TANDONNET.

Cette journée a également été consacrée à planter le dernier arbre de naissance de l'année 2021.

Anna ROUJEAN-BITONE qui était née le dix-sept novembre 2021 n'avait pas eu son arbre.

C'est chose faite, un amandier de la variété Marcona à fleurs rosées a été planté en présence des parents et grands parents d'Anna.

Le Maire a remis le certificat de plantation. Rendez vous maintenant en novembre 2022 pour célébrer les naissances à venir.

Pour les citoyennades rendez vous le 2 avril côté jardin ou bien côté couverture de la toiture de l'appentis.

Vous avez le choix !

Quoi de neuf à l'Espace Culturel ?

On pense que pendant l'hiver, rien ne se passe et pourtant à l'Espace Culturel c'est l'ébullition. Les bénévoles ont décidé de ne mettre sur les étagères que des ouvrages qui n'ont pas plus de cinq ans, de façon à rester toujours dans l'actualité littéraire. Aussi, les livres de l'année 2017 ont été « désherbés » pour laisser la place aux nouvelles acquisitions.

Grâce à la **foire aux livres exceptionnelle de décembre 2021,** l'équipe a pu acheter une soixantaine d'ouvrages pour lui permettre de renouveler quelques romans, policiers et autres documents. Le mois de janvier fût mis à profit pour coter, recouvrir, noter les livres avant qu'ils ne soient présentés sur les étagères.

Dès le mois de février, **l'Espace Culturel a repris les animations de dédicace**, en recevant Mme Fabienne LHOUMEAU qui venait présenter son nouveau roman « NOVA », une belle découverte « sensible » et « poétique » comme son auteure qui a été, à plusieurs reprises, primée au « Jasmin d'Argent ». Au mois de mars, un don important de la Médiathèque Départementale, a permis d'informatiser environ

Fabienne LHOUMEAU

une soixantaine de livres jeunesse, des romans, des premières lectures, de beaux ouvrages pour le plaisir de nos enfants toujours exigeants. En complément, Mme Marie-Claude

Hania RACZAK

BARBE représentante de la Bibliothèque Orange a offert une vingtaine de romans de la rentrée littéraire 2019.

L'évènement de ce mois de mars a été la dédicace de Mme Hania RACZAK, qui est venue nous offrir ses nouveaux romans jeunesse, « Les trois –ski en colo » et « La revanche des trois –ski »

en attendant le troisième, que nous découvrirons prochainement !

Le trimestre à venir sera lui aussi chargé de nouveautés et de surprises. Avec une dédicace en avril, une activité en mai, et enfin la **foire aux livres les 11 et 12 juin prochain**, n'oubliez pas de consulter le site internet pour retrouver notre calendrier mois par mois.

Jardin partagé : encore deux parcelles attendent jardiniers

Jean Rémy BOVEL, est le plus assidu des jardiniers du jardin partagé. Il anticipe l'arrivée du printemps avec ses semis de salades, fèves et pommes de terre. Chez lui, il prépare ses semis de tomates, courgettes et des variétés de radis dénichées chez des collectionneurs en ligne.
Deux nouveaux jardiniers vont bientôt s'installer, mais **il reste encore deux parcelles à pourvoir**. Renseignez vous à la mairie.
Faites comme Voltaire cultivez votre jardin.

Conseil municipal des enfants : une nouvelle équipe en place

Louis PUJOL le nouveau maire

Tout d'abord, **le 8 décembre 2021 a eu lieu l'élection** à laquelle **ont participé les enfants du CP au CM2**. Il s'agissait là **d'élire trois nouveaux candidats parmi les CE2 afin de remplacer les trois élus du CM2 partis au collège** ; il en sera ainsi chaque année.

Accompagnés de leurs maitresses, classe par classe, ils sont venus remplir leur devoir d'électeur dans la salle des Moines où un **bureau de vote identique à celui d'une élection d'adultes** (isoloirs, urne, feuille d'émargement, bulletins de vote….) a été mis en place par Frédérique DURAND et Catherine TENCHENI, les deux adjointes qui les encadrent, aidées des agents techniques Jérôme SCIE et Patrick DUCOMMUN.

C'était **pour les plus jeunes leur première élection.** Munis de leur carte d'électeur, préparée par Elodie COLLIN, ils étaient quelque peu intimidés mais ils ont pu compter sur l'aide des plus grands pour voter.

Une fois le vote terminé, il a été procédé au dépouillement avec la participation à tour de rôle des élèves pour compter et ouvrir les enveloppes, annoncer le candidat et comptabiliser les votes et enfin proclamer le résultat.

Les nouveaux élus de CE2 sont : Bastien GARCIA, Théo LE BORGNE, Albane TROMME.

Félicitations à tous pour leur participation, merci également aux enseignantes pour leur implication et aux agents municipaux pour leur contribution.

Les C.P. découvrent les élections

Après un report dû aux imponderables engendrés par la crise sanitaire, **le vendredi 14 Janvier, le nouveau Conseil Municipal des enfants s'est réuni** autour de Frédérique DURAND et Catherine TENCHENI dans la salle des associations afin de respecter au mieux la distanciation. Ainsi **les jeunes conseillers, les CE2 ci-dessus, les CM1 (Anaël GREGOIRE, Mathilde GREGOIRE, Juliette LACOMBE-WYSOCKI) et les CM2 (Maxence BENATTI, Clara GELVESI, Louis PUJOL) allaient élire « leur » maire.** Après le rappel des règles et le vote à bulletin secret, c'est **Louis PUJOL qui a été élu à la majorité** avec cinq voix, venant ensuite Clara et Maxence. Puis, Frédérique DURAND a remis une sacoche aux nouveaux conseillers et une lecture du règlement intérieur a été faite.

Le dépouillement en cours

Henri TANDONNET, venu rejoindre l'assemblée, **a remis solennellement l'écharpe tricolore à Louis, le jeune maire.** Il a rappelé à tous les missions que comporte leur fonction. Cette séance s'est terminée par la remise d'un diplôme à tous ces jeunes citoyens. **Malgré les masques, la fierté de Louis et de son conseil ainsi que la bienveillance de leurs ainés étaient visibles.**

Bravo à tous !

Franck, stagiaire venu des Chemins Verts de l'Emploi

La municipalité a accueilli un stagiaire des Chemins Verts de l'Emploi pendant une semaine à la fin du mois de février.
Franck KOUNKOUD était désireux de découvrir le métier d'employé des services techniques affecté aux espaces verts.
Il a pu mettre à l'épreuve les techniques acquises dans ses travaux de débroussaillage et a appris de nouvelles techniques et activités (le binage, la conduite du tracteur tondeuse) encadré par l'employé municipal Patrick DUCOMMUN ainsi que Philippe GALAN.

Suite à ce stage **madame Nathalie GUY conseillère en insertion professionnelle et l'équipe des Chemins Verts ont remercié la municipalité** et envoyé ces mots : « Accueil chaleureux réservé à Franck pendant son stage. Il est ressorti de cette immersion boosté, **a pris un peu confiance en lui et en ses capacités.** Chez vous, il s'est senti respecté et encouragé. Cette immersion l'a conforté dans son projet professionnel de devenir employé de mairie dans les espaces verts».

Travaux dans le bourg : clap de fin, printanier

Réfection du local Télécom

au rechargement des voitures électriques ont été repeintes.
La **borne automatique,** située côté sud a été mise en service début février et donne pleinement satisfaction aux riverains.
Les **dernières plantations ont été effectuées le 25 mars** , notamment celles de petits arbres fruitiers (néfliers, amandiers, cognassiers et pommiers) le long du parking du rempart. Il ne reste plus qu'à observer dame nature.
Reste à rouvrir le parking du Brulhois après grenaillage du revêtement.

Les derniers aménagements ont été réalisés au début de cette année 2022.
Les travaux se sont concentrés sur l'entrée nord.
La société ORANGE, a fait procéder à la réfection de la toiture du central téléphonique en remplaçant les parties en bois détériorées.
Le chantier d'aménagement du bourg a connu ses derniers ajustements. **Les toilettes publiques ont nécessité la pose d'une gouttière et les places réservées**

Peinture des places de véhicules électriques

La Cigale : bientôt de nouvelles vocalises !

Comme nous l'avions annoncé dans notre rétrospective filmée de l'année 2021, **Patricia SCHMOUTZ-DARNAUD a tiré sa révérence. Depuis juillet 2013,** elle s'est attachée à offrir aux moiracais et aux touristes de passage une cuisine faite de recettes familiales dont elle avait le secret. Sa petite épicerie de dépannage a rendu service à plus d'un habitant. Elle a également apporté une présence au cœur du village avec bienveillance et humour. Après ces deux dernières années compliquées à cause de la crise sanitaire, Patricia a décidé de tourner la page, de se poser pour s'occuper de sa famille. Avant de cesser son activité, elle **a eu à cœur de transmettre son affaire dans de bonnes conditions.** Ainsi elle **a présenté à la municipalité ses futurs repreneurs, Natacha LEROSEY et Pascal VARLET** qui ne sont pas arrivés à Moirax par hasard ! En effet le fils de Pascal, Vincent, habitant de Moirax et gérant de La Table De La Bastide à Lamontjoie leur avait fait part de cette opportunité de reprise. De plus, **tous les deux à un tournant dans leur carrière professionnelle,** ils ont eu envie de relever ce challenge. **Issus du milieu de la restauration,** étant charcutiers traiteurs, gageons qu'ils sauront trouver la bonne formule pour satisfaire leur future clientèle. **Conservant le nom « La Cigale »** ils souhaitent, tout en apportant leur touche personnelle, rester dans la ligne de ce que Patricia proposait.

Après quelques travaux de peinture et aménagements intérieurs, faits par leurs soins ainsi que des travaux d'électricité et le raccordement d'un bac à graisse réalisés, sous la conduite de l'adjoint Daniel MURIEL, par Jérôme SCIE, ils sont fin prêts pour **une ouverture courant avril. Dans un premier temps, ils seront ouverts du mardi au dimanche de 8h30 à 21h.**
La municipalité leur souhaite une belle réussite et adresse à Patricia une bonne retraite en lui assurant que son accent provençal et son sourire resteront dans l'esprit des moiracais.

Cliiinck est opérationnel au parking du Brulhois

A chaque contenant en verre déposé dans les bornes, **l'usager gagnera des points** qu'il pourra cumuler dans l'application CLIIINK, sur son **smartphone** ou sur une carte qui pourra être retirée auprès de l'Agglomération d'Agen.
Ces points cumulés seront ensuite **échangeables** contre des offres promotionnelles chez les **commerçants partenaires locaux**.
1. **Présente**r votre téléphone devant une borne CLIIINK pour se connecter en Bluetooth au boîtier intelligent présent.
2. **Jeter** vos contenants en verre (bouteilles, pots et bocaux).
3. Doté d'un capteur, le système identifie vos déchets à chaque contenant validé, puis crédite votre compte utilisateur de nouveaux points.
Vous **échangez vos points cumulés** contre les offres CLIIINK proposées par les partenaires locaux consultables depuis l'application ou sur le site internet www.cliiink.fr
Notez que l'AGGLO d'Agen prévoit en septembre un challenge CLIIINCK basé sur la collecte de points au profit de la lutte contre le cancer.

Trois chantiers jeunes en 2022

Sur la lancée de l'an passé, la municipalité va organiser trois chantiers citoyens jeunes.
La même formule est reconduite avec des activités matinales manuelles dans le village (bricolage, nettoyage ou jardinage) et des activités de découverte culturelles ou ludiques les après-midi.
Le stage du 25 au 29 avril est complet mais celui du 18 au 22 juillet est encore ouvert aux inscriptions. Un chantier d'automne est prévu pour les vacances de Toussaint du 24 au 28 octobre. Pour tout renseignement, adressez vous à la Mairie.

Le dossier du trimestre

Elagage aux abords des lignes, quelle est la ligne de conduite ?

Elagage avec la « girafe »

1./ Aux abords des lignes électriques -Règles et responsabilités :

Côté Enedis, l'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique jusque dans nos foyers, mais aussi pour garantir la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes. **Enedis procède à l'élagage de 30 000 kilomètres de lignes chaque année, réalisés avec des techniques modernes, telle que la "girafe" :** un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Elle permet d'élaguer jusqu'à un kilomètre par jour.

Côté particuliers, il y a obligation d'élagage, sous peine d'engagement des responsabilités : en cas de détériorations du réseau de distribution (chute d'arbres, court-circuits sur les lignes), ou en cas d'accident provoqué par des végétaux qui touchent les lignes (électrisation ou même électrocution des personnes ou animaux).

Faisons le point :

- Cas où **L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT**

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété **si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne**, ou si le réseau est situé en domaine public, **l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.**

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

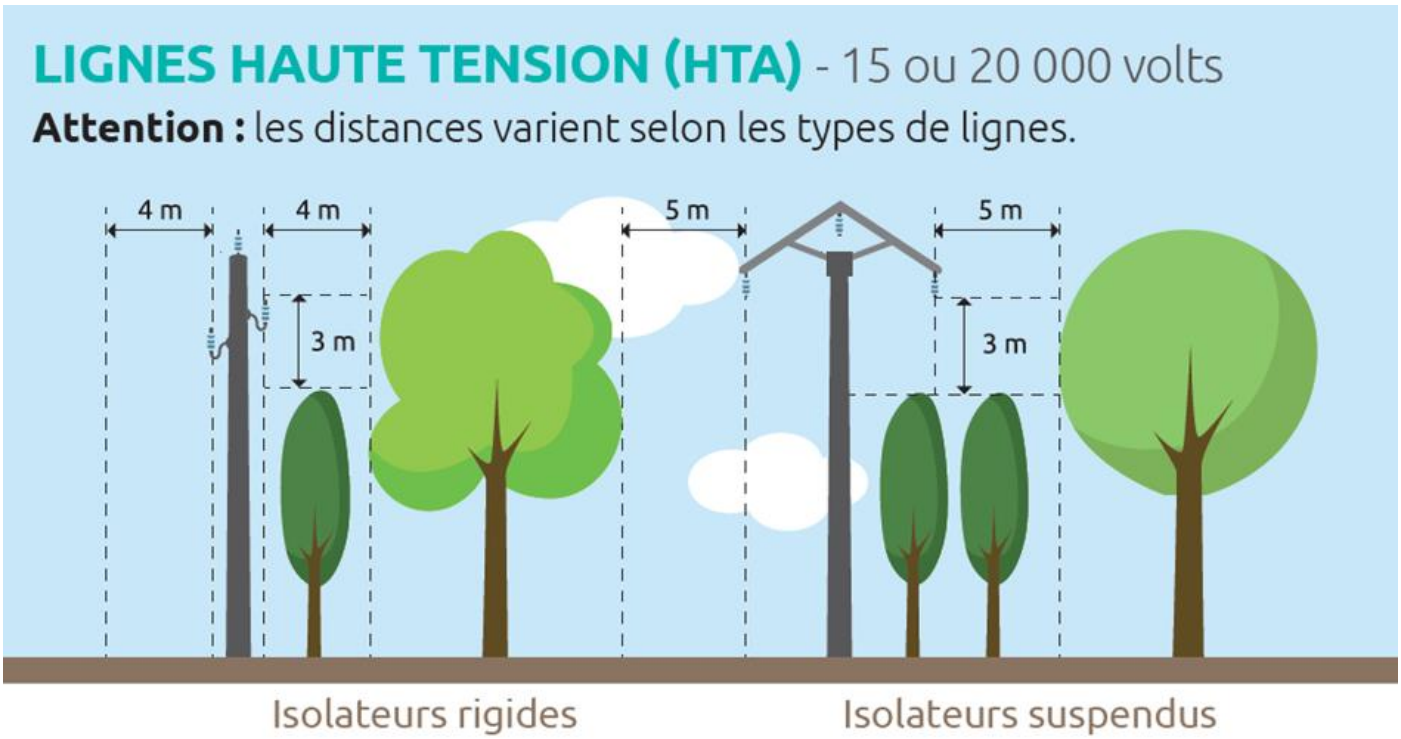

Cas où **L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS**

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. **Chaque propriétaire en est informé au préalable.** Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

- Distances à la construction des lignes électriques :

La norme NF C11-201 décrit les distances de sécurité à respecter entre la végétation et le réseau électrique, en fonction de la nature de ce dernier. La distance à respecter entre l'élagueur et le conducteur nu du réseau est quant à elle définie par le code du travail.

Pour les lignes basse tension à fil nu :

Voir l'illustration ci-dessous.

cinq mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.

- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'un mètre en BT et deux mètres en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche

c'est le département qui est le propriétaire et le gestionnaire des routes. Il assure à ce titre l'élagage (ou signe une convention d'entretien avec la commune) des plantations qui sont situées sur l'emprise des routes, en agglomération ou en dehors. En revanche, concernant les plantations issues des propriétés riveraines (hors emprise de la route) qui empiètent sur des parties de routes départementales, des routes communales

ou chemins ruraux, les propriétaires privés doivent respecter

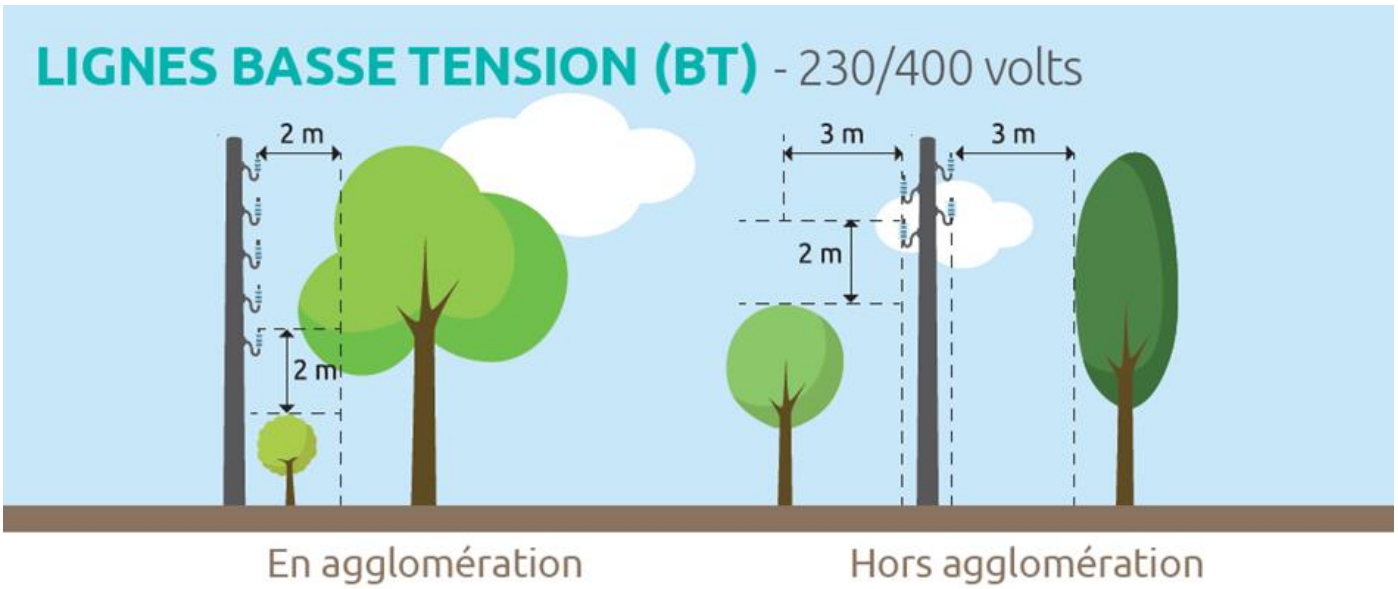

Pour les lignes basse tension à fil isolé, il convient de laisser un mètre de séparation tout autour du câble.

Rappel des règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques :

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de trois mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de

tombée sur une ligne mais prévenir le **service "dépannage" d'Enedis au** 0811 010 212 (service 0,05euros/appel). Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7. Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

2/ Aux abords des routes :

Sur les routes départementales, les obligations d'élagage afin de sauvegarder la sûreté, la commodité du passage et la conservation des chemins : si les branches (et racines sur le chemins ruraux) avancent sur l'emprise de la voie de circulation, sans condition de hauteur. Par ailleurs, il est **interdit de planter ou laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public,** ici, des voieries routières.

Le printemps arrive à Trotte-Lapin

Telles deux hirondelles, **Marine LOZANO et Perrine FALC, sont revenues occuper les locaux de la ferme Trotte Lapin pour animer cet espace de verdure, tant prisé des moiracais.** Les nou-

veautés arrivent aussi puisqu'un **emploi service civique arrive dès le mois d'avril avec M. Gaétan MAZAS âgé de 25 ans, muni de son BTS Protection Nature**. Il aura pour mission de valoriser « l'espace naturel sensible », label du Conseil Départemental.

Un public nouveau, les IME (Instituts Médicaux Educatifs) de LAPEYRE sur la commune de LAYRAC et LALANDE sur AGEN, est venu avec trois à quatre jeunes entre seize et vingt ans, avec un handicap plus ou moins lourd. **La découverte du site de façon ludique leur a permis de « s'ouvrir » un peu plus,** à l'exemple de Christophe « venu crispé et fermé, nous l'avons vu s'ouvrir à l'atelier des cinq sens », une fois déchaussé, les pieds dans la mousse, cette initiative sensorielle lui a apporté un bien être inconnu jusqu'à lors. **Les éducateurs ont eux aussi retrouvé des valeurs humaines différentes et très importantes.** Une autre façon de créer du lieu dans cet espace de détente, avec les éducateurs. Ils viennent le mardi et le mercredi pendant deux mois.

La mission première de Marine et Perrine, c'est la jeunesse. Leur programme des mois à venir est déjà complet. Les écoles du département, et celles du Tarn et Garonne, et du Gers, maternelles et primaires, viennent découvrir cet espace nature remarquable.

En septembre, « l'intégration » aux collèges d'Agen et Théophile de Viau au Passage, va permettre à ces nouveaux collégiens de créer du lien dans leur classe ainsi qu'une meilleure cohésion avec leurs nouveaux professeurs. Grâce à ces activités communes, les enseignants vont pouvoir observer les élèves et ainsi avoir un autre regard.

Voilà, nos deux hirondelles sont heureuses de mener à bien toutes ces activités, et bien d'autres en période de vacances scolaires et estivales.

N'hésitez pas, allez vous balader du côté de Trotte Lapin à la découverte des chauves-souris, des arbres magnifiques, **amenez**

Marine et Perrine au milieu des grands chênes de l'airal

votre pique-nique pour profiter un peu plus avec vos enfants de ce parcours nature.

Jordi COUFFIN artisan spécialiste en chauffage climatisation

Jordi COUFFIN est un jeune artisan qui réside depuis novembre 2020 sur notre commune au 160 chemin de Pujos, 47310 MOIRAX

Il a fait ses études dans le Gers, passé son BTS apprentissage à Pavie puis a été stagiaire aux établissements DUPIN GERLERO à Layrac de 2010 à 2013.

Après avoir complété sa formation de 2013 à 2018 en travaillant avec son grand-père artisan, il a repris son entreprise lorsque celui–ci a pris sa retraite et il s'est installé sous le nom EURL JORDI.

Il assure l'installation et le service après vente de pompes à chaleur et de climatisations en qualification RGE QualiPac.

Vous pourrez faire appel à ses services au 06.71.36.10.35 ou bien le contacter par Email : *eurljordi@outlook.fr*

Le Tinal et les maisons des vignes

Le Tinal

Connaissez-vous cette grande bâtisse rectangulaire qui se trouve sur le petit parking derrière l'école, à la sortie sud du village de Moirax ? **On la nomme encore aujourd'hui le TINAL.** La plupart des gens ignorent ou ont oublié l'origine et la signification de ce mot occitan. Moi non plus je ne savais rien sur ce mot bizarre avant ces recherches.

C'est un bâtiment très ancien puisqu'il apparaît sur le cadastre napoléonien de 1808.

En langue d'oc, le mot *tino* (f) désignait la cuve de bois cylindrique destinée à faire cuver la vendange. *Tino* a donné *tinal*, terme qui est mentionné dès le XVI[e] siècle et qui peut désigner, dans plusieurs régions méridionales, un local isolé où l'on faisait le vin quand la parcelle de vigne était éloignée de la maison. Le contenu d'un *tinal* est détaillé dans une observation faite en 2003, description précieuse car aujourd'hui le matériel viticole et vinaire disparaît en même temps que les bâtiments : « *Ce petit bâtiment sur deux niveaux, accessibles par des escaliers, comprend à l'étage un fouloir mobile à bras, posé sur tréteaux ; une gaine qui passe à travers le plancher aboutit dans une tine au rez-de-chaussée.*

Au rez-de-chaussée, à côté de la tine, une pompe à vin avec des tonneaux et du matériel vinaire ; à l'extérieur, sous l'avancée de l'étage, on trouve un pressoir circulaire ».

Le tinal de Moirax a sans doute appartenu aux moines bénédictins du Prieuré. Mais il a été vidé de tout son matériel, aucune trace d'une époque glorieuse où la commune était riche en vignes. Il sert maintenant de remise aux services communaux.

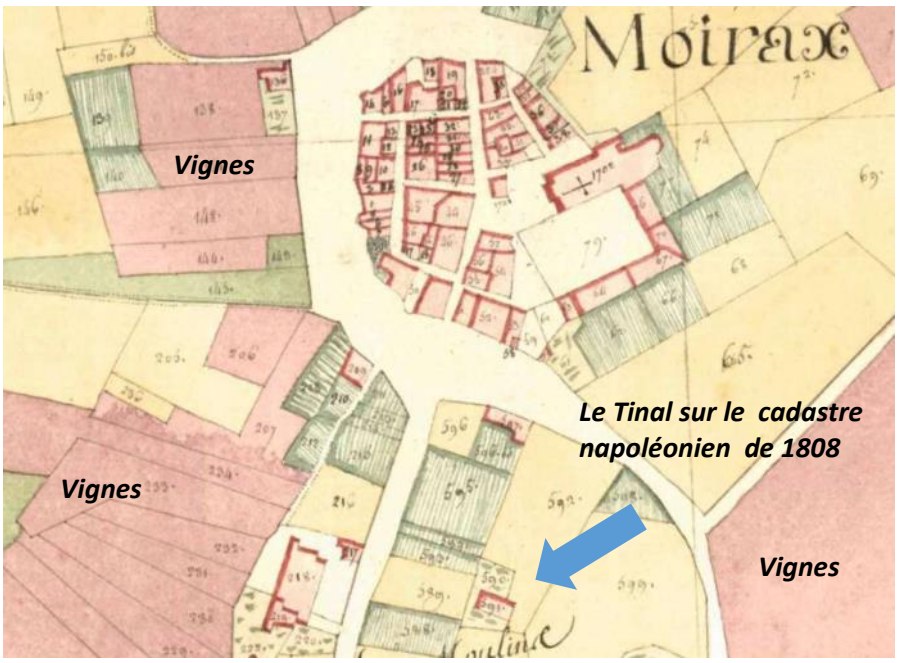

Le Tinal sur le cadastre napoléonien de 1808

On peut imaginer, à l'intérieur, la *tino*, plusieurs fûts de chêne cerclés de fer et le pressoir.

Dans le mur sud, on remarque une petite ouverture qui servait d'aération pour évacuer la chaleur dégagée par la fermentation. C'est la seule ouverture à part la grande porte car un local de conservation devait jouir d'une température variant au maximum entre 10° et 15° C, pour éviter les altérations du vin.

En relation avec notre sujet, vous avez pu remarquer, ici et là, dans la campagne moiracaise des petites maisons isolées, presque cubiques, ce sont des **maisons de vigne.** Il en existe dans toutes les régions viticoles mais elles portent des noms différents : *vide-bouteilles* en Lot et Garonne, *carriole* en Quercy, *mazet* en Languedoc, *grangeau* dans l'Hérault, *gariotte* en Périgord etc...

Maison de vigne, route du moulin de la Jorle

Ces petits bâtiments étaient édifiés sur une parcelle de vigne pour servir de remise à outils ou pour héberger temporairement le vigneron. Ce sont des constructions rectangulaires à pièce unique couvertes d'un toit de tuiles à deux versants. Certains propriétaires ont le souci de les conserver en bon état et ils ont raison car ce petit patrimoine rural fait la richesse de notre terroir.

Mariette SEMELIN

Moirax Tourisme : une saison remplie de projets

Irène et des membres de l'association

Le samedi 26 février était l'occasion pour les membres de **Moirax Tourisme** de se réunir autour de leur **présidente, Irène RODIONOFF, pour l'assemblée générale.** Celle-ci a **retracé les activités de la saison 2021** qui, malgré les complications liées à la pandémie, ont été variées. Tout d'abord **dix concerts,** allant de la musique classique au chant en passant par le jazz. Ils ont eu lieu **entre mi-juin et mi-octobre** et ont permis d'attirer un public varié.

Ensuite, les **18 et 19 septembre** se sont déroulées les **journées du patrimoine** avec la **présentation de la candidature de Moirax au classement de Site Patrimonial Remarquable (SPR).** Malgré le temps maussade, les habitants avaient répondu présents.

Puis **mi-octobre,** la traditionnelle **exposition photos** revêtait un caractère particulier : c'était la **trentième édition** et **l'invité d'honneur** n'était autre que le créateur de celle-ci en la personne de **Jacques CAZOR.** Cette édition a connu un beau succès avec plus de deux cents visiteurs sur le week-end venus admirer les quatre vingt dix clichés des onze amateurs et voter pour les cinq meilleures photos.

Avant de **dévoiler le programme 2022,** Irène a laissé la parole à la trésorière qui a présenté un bilan excédentaire par rapport à 2020.

A partir du mois de juin la saison culturelle va redémarrer. Pour l'heure, **plusieurs concerts** sont déjà programmés : le 11 juin, 23 juillet, 26 ou 29 août, 17 septembre et 1er octobre et deux autres sont en attente de confirmation. Petite nouveauté cette année, certains concerts se dérouleront à la salle des fêtes.

En juin, une idée qui « mijotait » depuis quelques années va prendre forme : la **fête de la musique « made in Moirax ».** L'idée étant de fédérer une soirée conviviale avec les mélomanes et chanteurs moiracais (cf article p 18) et les habitants de notre commune. Pour ne pas interférer avec la date nationale de la fête de la musique, celle de Moirax **aura lieu le samedi 18 juin.** Elle se fera en partenariat avec l'Association Fêtes et Loisirs.

Le **week-end du 17 et 18 septembre, les journées du patrimoine** auront pour thème « Le Patrimoine Durable ».

Le samedi 15 et dimanche 16 octobre se déroulera l'exposition photos. Il faudra proposer des clichés correspondant au thème **« Contre-jours-Ombres-Silhouettes »**

Le 1er juin également **du théâtre** avec une pièce de Marie-Hélène LAFON « Alphonse, une histoire d'amour ».

Cette année, **pour faciliter la lisibilité de toutes ces évènements culturels, une plaquette récapitulative a été élaborée.** Merci aux concepteurs, Irène et Pascal .

Moirax Tourisme a un nouveau bureau. Après les démissions de Mariette SEMELIN et Claude GARNERO (qui restent membres), il s'établit comme suit : **Irène RODIONOFF présidente, Philippe GALAN vice-président, Frédérique DURAND secrétaire, Pascal MAHIEU trésorier.**

Avant de passer au pot de l'amitié, le Maire a pris la parole pour remercier vivement Irène pour sa programmation intense et de qualité ainsi que toute son équipe pour son investissement. Il remercie également Moirax Tourisme d'avoir accepté de déménager dans une salle du Prieuré afin de laisser la place à la coiffeuse venue s'installer au cœur du bourg.

Club des deux moulins : une assemblée de retrouvailles

Une ambiance de retrouvailles régnait ce 1er février où le président Pierre PEBERAY remerciait les adhérents présents – et ceux excusés – pour leur fidélité. Il a remercié en particulier ceux qui aident au fonctionnement du club des deux moulins, regrettant cependant qu'une partie des membres n'aient pas renouvelé leur adhésion, pour des raisons qui leur sont propres. Pierre PEBERAY soulignait l'importance de ces retrouvailles ; c'est du lien social indispensable à tout un chacun pour l'équilibre moral et psychologique, grâce à des rencontres qui favorisent les échanges dans une ambiance chaleureuse.

Le club a pu reprendre ses activités depuis la dernière assemblée générale de juillet 2021, avec la reprise des petits lotos jusqu'en décembre. Ce sont **douze lotos qui ont été organisés avec le club d'Aubiac,** en alternance, de façon à ce que la régularité hebdomadaire soit un repère dans le temps. Ils favorisent le lien social et apportent du réconfort dans ce contexte sanitaire qui nous impacte malgré nous.

Le voyage annuel initialement programmé en avril 2020, puis en mai 2020, repoussé en mai 2021, et enfin en juillet avant d'être définitivement annulé, a causé beaucoup de problèmes au président. « C'était difficile à gérer, nous avons eu des difficultés pour obtenir le remboursement des frais engagés (18 mois de tracas !) ».

Après le dernier confinement, les petites sorties ont repris progressivement, avec une marche douce au lac de Passeligne. **Pour quelques personnes, c'était la première sortie de leur domicile depuis les longs mois de confinement !** « La joie se lisait sur les visages lors de cette sortie très amicale ».

Pour la sortie suivante – l'iriseraie de Papon – le président avait fait la surprise d'organiser un karaoké. Le groupe – un peu plus nombreux – a eu du mal à entrer en action, mais après quelques hésitations, petit à petit, quelques-uns sont arrivés à fredonner, tandis que d'autres se sont sentis une âme de chanteur confirmé !

« Une expérience qui a fait chaud au cœur et a prouvé que ces rencontres sont franchement positives ».

Un grand évènement du club a été l'anniversaire des soixante ans de mariage, avec la présence de la presse, de nos amis Guy et Reine DUMAS ! Une petite fête très appréciée de tous.

Puis Pierre PEBERAY lance un message aux adhérents : « si vous avez des idées pour ce genre de rencontres, faites-le savoir. Les conditions d'organisation et les coûts seront étudiés pour répondre aux intérêts de chacun »

Pour cette nouvelle année, le club prévoit, dans la mesure des conditions sanitaires favorables, une rencontre basée sur l'humour avec des sketches et petites histoires, organisée en toute simplicité. Là aussi les idées de chacun sont les bienvenues.

Est prévue également une projection vidéo (amateur) sur les moments vécus dans le club ces dernières années.

A noter enfin **une rencontre interclubs : Aubiac, Laplume et Moirax,** avec une animation permettant de tous se retrouver. Un moment précieux de convivialité dans ce contexte d'inquiétude.

Pour finir, le président Pierre PEBERAY remercie l'auditoire de l'avoir écouté et souhaite pour tous que cette situation sanitaire s'estompe au plus vite, et **surtout bonne santé à tous et toutes !**

Trail sur les terres moiracaises

Le dimanche 06 mars a eu lieu le « RotaTrail », une course solidaire, organisée par le Rotary Agen-La Garenne, au profit de l'association APF (Association des Paralysés de France), France Handicap SEP (Sclérose En Plaques). Pour cette **quatrième édition**, deux parcours de Trail (sur 24 ou 11 km) et un parcours de marche sur 11km étaient proposés à près de **trois cents participants.** Partis de la halle d'Estillac, les sportifs sont venus fouler les terres moiracaises. A noter les **belles performances de moiracais** qui jouaient en terre… connue !

Olivier MONTAGNINI prenant la 16ème, Jean-Marc MILHAU la 24ème sur 24km, Noëlle MILHAU engagée sur le 11km : bravo à eux.

Association Fêtes et Loisirs : enfin la reprise !

Le samedi 19 mars , **l'AFL fêtait la Saint– Patrick,** avec un petit décalage de deux jours.

Un beau cadeau d'anniversaire, ce même jour, pour le Président Serge Richard, de redémarrer l'activité et de voir les sourires sans les masques.
Les convives étaient nombreux, ils ont redécouvert la salle des fêtes plus chaleureuse grâce à l'habillage des murs par des tasseaux de bois **et ont pu constater l'amélioration de l'acoustique.**
La bière de la Saint Patrick a coulé à flot, et le duo pop rock Lula B, venu de Villeneuve, a accompagné le repas de la plus belle des manières. Une bonne ambiance et un régal pour les papilles car la **joue de porc à la Guiness façon Irish stew** était des plus réussies.

Par solidarité pour les souffrances du peuple ukrainien, les membres de l'Association Fêtes et Loisirs ont organisé une cagnotte. Ils remercient les participants qui ont fait un don de deux euros par pichet de bière acheté. **Les fonds récoltés, soit 138 euros au final, seront versés à la Croix rouge pour l'Ukraine.**
Maintenant, l'équipe se tourne résolument vers l'avenir qui devrait être festif. Jugez-en !
Une **soirée italienne** se tiendra dans la salle des fêtes le 14 mai, le **vide grenier** s'installera dans le parc du Prieuré de Moirax le 12 juin et le **Touch' rugby** se déroulera le 2 juillet sur le stade Pierre Durand.
L'automne ne sera pas en reste avec le **repas des vendanges** le 17 septembre et une **soirée d'automne** pour clore la saison le 19 novembre.
N'oubliez pas de noter cela sur vos agendas !

Cubana Danse : une nouvelle association

Cubana Danse

L'association Cubana Danse a pris ses quartiers à Moirax.
Présidée par Philippe LABROU, accompagné de Véronique PARINEAUD la secrétaire et de la Dominique LASMOLES trésorière l'association a installé son siège social au 2289 route de la Peyrigne. Elle vous invite à venir vous initier ou à vous perfectionner, quel que soit votre âge, à la **KIZOMBA avec « Joël y Marina »** dans une ambiance chaleureuse et décontractée.
L'association Cubana Danse dispense aussi des **cours et stages de SALSA, BACHATA avec Sébastien** à Agen mais aussi désormais à Moirax. Les stages de KIZOMBA par « Joël y Marina » se dérouleront dans la salle des associations. Des Stages de CHA-CHA-CHA y CUMBIA par «Philippe y Véronique » se tiennent à Agen ou à Moirax.

Les **prochains stages** se dérouleront à Moirax les **dimanche 1 mai, dimanche 29 mai et dimanche 26 juin.** Rendez-vous est donné aux stagiaires à 14h45 pour commencer le stage de KIZOMBA de 15h00 à 17h00 puis Practica de 17h00 à 18h00.

Les stages qui seront organisés le samedi soir pourront se faire avec auberge espagnole de 19h30 à 20h30 : Stage 20h30-21h30 : Auberge espagnole 21H30-22H30 : Stage 22h30-23h00 : Practica et danses en ligne

Si vous êtes intéressés, le tarif est fixé 6 euros pour les adhérents de Cubana Danse ainsi que pour les habitants de Moirax. Pour les hors communes non adhérents le tarif s'élève à 8 euros .
Le masque n'est pas obligatoire et du gel hydroalcoolique est fourni par Cubana Danse.
Rejoignez les dans la salle des associations, **vous pouvez les contacter** par
Email : Contact@cubanadanse.fr
Site Web : http://cubanadanse.fr
Tel : 07 72 20 42 21

Body Cardio Punch vous donne rendez-vous Salle des fêtes

L'association fondée en 2014 vous propose des activités sportives tous les lundis et mercredis soirs dans la salle des Fêtes de Moirax. **Les soirées sont animées par Jean-Marc MILHAU, coach agréé, qui vous entraine sur des chorégraphies de fitness, sur les bases de sports tels que le taekwondo.**

Plusieurs activités vous sont proposées :

- du renforcement musculaire : gainage, fessiers, abdos, bras, cuisses…
- du cardio avec plusieurs cours pour varier les plaisirs : punch'n fit, step, cardio training, raquettes et paos…

Il y en a pour tout le monde et pour tous les niveaux. **Il n'y a aucun esprit de compétition** et Jean-Marc vous accompagne tout au long de la séance.

L'objectif est de passer un bon moment, se vider la tête et se défouler !

L'association propose également des temps de convivialité tout au long de l'année : des auberges espagnoles, des cours spéciaux pour Halloween ou Noël…mais aussi des sorties les week-ends en fonction de l'actualité sportive du département : randonnées, trails…

Les cours ont lieu à la salle des fêtes :

- le **lundi à 19h** renforcement musculaire et à 20h punch'n fit
- le **mercredi 20h** punch'n fit.

Le tarif unique annuel est fixé à 160 € . Vous avez la possibilité de venir tester sur deux séances.

Informations et contact : Jean - Marc MILHAU 06 31 37 44 49 ou sur la page *facebook@bodycardiopunch47*

L 'Association des Parents d'élèves : des projets à foison

La nouvelle équipe en place depuis la rentrée scolaire 2021 a à cœur de reprendre le flambeau de l'équipe précédente qui a œuvré durant plusieurs années de manière active; merci à eux pour leur engagement associatif et le temps passé au profit de l'école.

La présidente Victoria GARCIA et le bureau de l'APE ont concocté un **beau programme pour ce printemps.**

Cela commencera par **le traditionnel marché aux fleurs qui se déroulera, sous le porche de l'école, le mardi 12 avril de 16h à 18h30.** Comme à l'accoutumée la pépinière de Layrac, le Gaec de l'Edelweiss, sera partenaire de cette opération. Voilà l'occasion de fleurir vos jardins !

Puis le 23 avril, un loto va être organisé à la salle des fêtes à 21h. C'est une nouvelle expérience qui nécessite beaucoup d'organisation mais l'APE se prépare à relever ce défi. Il faut tout d'abord trouver les nombreux lots qui seront à gagner, si certains d'entre vous peuvent apporter leur contribution, n'hésitez pas ! Il faut également préparer la buvette et les gourmandises qui accompagneront cette soirée.

Enfin, le samedi 30 avril aura lieu la très courue **Occa's puériculture** et son déballage de vêtements, matériels pour enfants, jouets. Alors, c'est l'occasion de faire le vide pour les uns et de s'équiper à moindre frais pour les autres. Cela se passera à la salle des fêtes et pour ceux qui le souhaitent, des tables seront à disposition à l'intérieur au prix de **sept euros l'emplacement pour une table de 2,40 m** ou de six euros pour une de 2m ou encore de cinq euros pour une table de 2m en extérieur. A noter qu'il sera demandé cinquante centimes par portant non fourni.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'APE au 05 53 87 03 69 ou par mail ape.moirax@gmail.com

Le **18 juin après-midi, l'APE va organiser une kermesse.**

Un petit mot sur le budget participatif, organisé par le Département, auquel a participé l'association. En attendant les résultats, merci à tous ceux qui ont voté.

Rappelons que toutes ces actions sont menées afin de récolter des fonds pour offrir des activités ou du matériel aux enfants de l'école.

Klein d'Œil a tenu son assemblée générale

Lundi 7 février, Klein d'Œil s'est **réuni pour son assemblée générale.** C'est dans le local qui lui est dédié depuis septembre 2020, à l'étage du Prieuré au dessus de l'Espace Culturel, que les membres de l'association se sont retrouvés autour de la **présidente Dominique RENSAC.** La mairie était représentée par Frédérique DURAND l'adjointe en charge des associations.

La présidente a tout d'abord tenu à remercier la municipalité qui a mis à leur disposition le gîte d'étape pendant la transition entre le local occupé au dessus de la mairie et celui occupé aujourd'hui. Elle remercie Marie-Claude et Jean-Claude BARBE ainsi que Sylvie et Patrick DUPEBE pour l'amélioration apportée au local grâce à la réalisation de quelques travaux de rénovation. Elle a ensuite **retracé l'activité sur l'année écoulée** avec le plaisir d'avoir pu enfin dévoiler les œuvres que les adhérents avaient commencées à préparer en 2020 mais qui n'avaient pu être exposées avant, à cause de la crise sanitaire.

Ainsi en juillet 2021 leurs productions sur **le thème,** donné par Julia GAVRILOVITCH, **« éphémère et théâtrale » se sont installées** durant tout l'été dans le jardin de cloître et le parc du Prieuré, les lieux habituels étant occupés par les travaux de rénovation du bourg. L'apéritif et le repas « auberge espagnole » qui ont clôturé cette journée du 3 juillet fut un moment très sympathique. **Pour 2022, le thème « Inattendu »** a été fixé et **les onze adhérents de Klein d'Œil sont déjà au travail, l'atelier se déroule le lundi de 14h à 18h.**

Le trésorier a ensuite fait le point financier. Jean-Claude BARBE explique qu'en 2020 et 2021 il n'y pas eu de cotisation ce qui, pour une association, n'est pas normal même si cela s'explique par la crise sanitaire. Malgré tout, **le bilan reste stable entre 2020 et 2021.** Il souligne **qu'une convention d'occupation du local a été signée entre la mairie et l'association.** Après un échange sur des points d'amélioration à apporter au local et les questions diverses, **Frédérique DURAND remercie au nom de la municipalité, l'association de contribuer à la vie de la commune et de tisser un lien social au travers d'une activité artistique.** Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.

Préparons la Fête de la musique le 18 juin à Moirax

A l'initiative de l'Association Moirax Tourisme et de Fêtes et Loisirs, un grand moment festif se prépare pour célébrer l'édition 2022 de la Fêtes de la Musique.

Un cadre champêtre, la terrasse située dans le parc devant la salle des Moines a été choisi.

Tous les moiracais mélomanes sachant chanter ou jouer d'un instrument seront chaleureusement accueillis. Les organisateurs ont déjà plusieurs artistes locaux inscrits.

Fêtes et Loisirs assurera une petite restauration et des artisans et producteurs devraient proposer leurs produits locaux.

Pour tout renseignement contactez Irène RODIONOFF au 06 37 22 51 35

Anacrouse– A.M.A.C. : une nouvelle dynamique

Après un Noël fêté par une **belle audition le mercredi 15 décembre** dans la salles de fêtes, avec **plus de quatre-vingt enfants** et leurs professeurs, **Sophie LAIDIN la présidente et sa nouvelle équipe,** redresse la barre de l'association.

En effet, les effectifs côté musique sont à la hausse et la classe de danse a été relancée.

La parole aux élus

L'opposition

· **Ecole** : Après un débat, le conseil municipal s'est prononcé sur le **choix du rythme scolaire à mettre en place pour la rentrée 2022 – 23**. Nous avons été **favorables avec le Maire et 8 autres élus pour la semaine à 4 jours** qui a été validé pour 3 ans par l'inspecteur d'académie. **L'organisation** sera différente, mais cependant **les activités périscolaires seront maintenues.** Il est à noter que les **2 options** (4 jours ou 4jours1/2) ont **des avantages et des inconvénients**, mais **pour nous le bien-être des enfants prime sur les autres considérations** à prendre en compte, cette **décision aurait dû être soumise aux parents par un vote**, pour **respecter l'expression démocratique**.

· **Centre de loisirs** : Le transfert de compétence à la commune du centre de loisirs passe par une gestion temporaire pendant 8 mois de l'agglo qui n'auront pas de **répercussions sur les redevances applicables aux usagers de la structure**, ainsi que sur les **méthodes pédagogiques** mises en place.

· **Piste cyclable** : Nous avons approuvé le **principe de la réalisation d'une piste cyclable entre Moirax et Le passage**, cependant nous **avons soulevé que le coût estimatif du projet de 607 000 € HT pour 3km est exorbitant**. Il subsiste néanmoins un **point noir pour la traversée du pont de Beauregard, pour se rendre à passeligne**.

· **Aire de jeux** : La création d'un prochain **city-park destiné aux adolescents** et d'une **aire de jeux pour les plus petits** sur le plateau sportif ne peuvent que **dynamiser et élargir les activités de loisirs de plein air**. Ces **réalisations vont apporter une attractivité indéniable** que de nombreux parents attendent depuis trop longtemps. De plus, nous pensons que **le parcours de santé et le cours de tennis mériteraient une réfection** pour **optimiser et utiliser pleinement** ces 2 structures.

· **Un enfant, un arbre** : **Nous aurions aimé être associé à ces évènements et partager ces émotions tous ensemble. Nous sommes sensibles à la naissance d'un enfant qui apporte la vie et le bonheur dans le foyer.**

Election présidentielle : Le prochain président de la République devra répondre aux attentes, aux inquiétudes, et aux espoirs des citoyens par des actes. Les défis sont nombreux pour améliorer le pouvoir d'achat, pour réduire les inégalités, la précarité, pour faciliter l'accès à la santé (crise de l'hôpital, déserts médicaux…) à l'éducation avec des services publics de qualité, répondre aux changements climatiques, lutter contre l'insécurité… Quand résultera -t'il concrètement ? Nous avons la conviction que la solidarité est essentielle pour recentrer la vie de demain sur des valeurs humanistes. Exprimez-vous, votez.

Solidarité avec le peuple Ukrainien et pour la paix et la liberté.

Prenez soin de vous,

Vos élus : BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane

La majorité

Dans toutes les communes de France, les mois de mars et d'avril sont consacrés à la préparation et au vote du nouveau budget. Cet exercice est généralement précédé par l'approbation des comptes de l'année écoulée. Lors du dernier conseil municipal du 23 mars consacré à ces questions comptables, **l'assemblée délibérante a approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2021 à l'unanimité**. Nous interprétons ce vote comme la **reconnaissance du travail accompli par l'équipe d'Henri TANDONNET.**

C'est un fait, **le budget 2021 a été affecté par une hausse des dépenses de fonctionnement de plus de 5 % .**

En voici les causes majeures : hausse imputable à la reprise post covid avec des dépenses alimentaires à la cantine (+ 9 500 €) ou par les dépenses de gel hydroalcoolique, de chauffage liées à la ventilation des locaux imposés par le protocole sanitaire et par l'inflation.

Les dépenses sont aussi liées à la **poursuite du rythme soutenu des travaux en régie par nos agents municipaux qu'il faut remercier car ils permettent de substantielles économies**. Près de 10 000 € ont été consacrés à l'isolation phonique de la salle des fêtes, la réfection des volets salle des associations et la consolidation du mur du rempart en face de la mairie. La hausse des recettes a été plus modeste mais réelle du fait de la reprise des activités scolaires (+13 500 € de recettes de cantine) et une **hausse du produit des impôts locaux (+ 15 000 €) sans augmentation des taux d'imposition.**

Au final **l'épargne brute de la commune diminue** de 30 000 € par rapport à 2020, pour s'établir à 84 863,25 € **mais reste suffisante et le désendettement se poursuit,** car en **2021, le remboursement du prêt lié à l'achat du Prieuré s'est éteint**.

Ce sont ces ressources limitées qui nous motivent à monter de lourds dossiers pour aller « décrocher » des subventions pour mener à bien les futurs projets de City-park et voie cyclable en particulier. Notons que nous sommes la **seule commune du Lot et Garonne a avoir obtenu cette année une aide de l'Etat** dans le cadre du Plan France relance vélo. **En 2021 les investissements sont exceptionnels : 1 333 698 € , soit le deuxième plus fort de l'histoire de la commune, après l'année 2009** (construction de la salle des fêtes avec vestiaires sportifs). **La réhabilitation du cœur de bourg qui fait l'unanimité des visiteurs et des habitants valait bien la dépense consacrée.** Notre commune est une des plus dynamiques de l'Agglo en matière d'investissement.

Tous ces projets n'auraient pu devenir réalité sans la mobilisation des citoyens et élus de la majorité. Les citoyennades sont un marqueur de cet engagement collectif , maçonner, jardiner, planter des arbres de naissance (opération « un enfant, un arbre » qui se déroulent pendant les citoyennades) sont des **moments solidaires qui sont ouverts à tous élus de la majorité comme à ceux de l'opposition.**

Mobilisons nous pour notre commune, elle le vaut bien !

Les élus de la majorité municipale

AGENDA moiracais du printemps 2022

Les manifestations annoncées ne pourront avoir lieu que si la situation sanitaire le permet.

Avril

Vendredi 1 **La Compagnie de Maryse** rouvre. Vente fruits, légumes, viande bovine et fromages de producteur EARL **de la source** Les mardis de 14h à 19h et vendredis de 11h à 19h. Point de vente au 17 chemin de Dourdé

Samedi 2 **Citoyennade de 8h30 à 12h.** Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Samedi 2 **Dédicace de Patrick CAUJOLLE** pour ses romans policiers. Espace Culturel de 10h à 12h

Vendredi 8 **Chœur basque Adixkideak** Concert du Lion's club Agen doyen **au profit de l'Ukraine.** Eglise de Moirax à 20h30 . Entrée : 17 et 20 €

Dimanche 10 **Elections présidentielles** 1er tour salle des Associations 8h à 18h

Mardi 12 **Marché de printemps** de l'APE devant l'école de 16h à 18h30

Samedi 23 **Super Loto** de l'APE à 21h à la salle des fêtes. Nombreux lots.

Dimanche 24 **Elections présidentielles** 2e tour salle des Associations 8h à 18h

Samedi 30 **Occas' Puériculture & Jouets organisé par l'APE.** Restauration sur place (buvette avec sandwichs, frites, boissons, friandises...), parking visiteurs et exposants à proximité

Mai

Samedi 7 **Citoyennade de 8h30 à 12h.** Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Samedi 14 **M. Rodriguez** "découvrir l'hypnose" à l' Espace Culturel de 10h à 12h

Samedi 14 **Soirée Italienne** Soirée festive organisée par l'AFL dans la salle des fêtes

Vendredi 20 **Passerelle musicale en Agenais** **Concert** Sarah Iancu violoncelliste et David Bismuth pianiste. Eglise de Moirax 20h30

Juin

Mercredi 1 **Petit théâtre de Luc BERNIS** « Alphonse, une histoire d'amour » de **Marie-Hélène LAFON** salle des associations à 20h

Samedi 4 **Citoyennade de 8h30 à 12h.** Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Samedi 11 **Concert** **Mino** , voix guitare soul, église de Moirax proposé par Moirax-Tourisme. Entrée 12 € Info et Réservations au 06 37 22 51 35

Samedi 11 et Dimanche 12 **Foire aux livres** de 9h30 à 19h salle des Moines et au 1er étage du Prieuré

Dimanche 12 **Elections législatives** Premier tour Salle des associations 8h à 18h

Dimanche 12 **Vide grenier**–Parc du Prieuré de 10h à 19h, organisé par l'Association Fêtes et Loisirs

Samedi 18 **Kermesse de l'école** organisée par **APE** salle des fêtes après-midi

Samedi 18 **Fête de la musique à Moirax.** Parc du Prieuré en soirée de 17h à minuit

Dimanche 19 **Elections législatives** Deuxième tour Salle des associations 8h à 18h

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*
Directeur de publication : Henri TANDONNET **Comité de rédaction** : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.
Périodicité trimestrielle : tirage à **540 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **50 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution
est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.
Crédits photos pour ce numéro: L'équipe de rédaction + Lyliane MENESPLIER + Mariette SEMELIN + Jacques CAZOR + Philippe RODIONOFF
Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel à
mairie@moirax.fr ou Tel mairie : 05.53.87.03.69